



Administration communale de
Leudelange
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelange

N/Réf. : 100314-S2

Objet : Rapport de monitoring (« Erfolgskontrolle ») dans le cadre de la construction d'une maison de retraite conformément à la décision n° 100314-M1 du 8 octobre 2025

Monsieur le Bourgmestre,

En date du 24 juillet 2026, un rapport de monitoring (« Erfolgskontrolle ») dans le cadre de la construction d'une maison de retraite sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de Leudelange, section A de Leudelange, sous les numéros 994/7634 et 756/6917, a été introduit.

Les conclusions présentées dans le rapport « 2. MONITORING (ERFOLGSKONTROLLE) ZUR UMSIEDLUNG DER PYRAMIDEN-HUNDSWURZ IM RAHMEN DER GENEHMIGUNG N/RÉF.: 100314-M1 », élaboré par Oeko-Bureau, sont partagées. Les mesures d'atténuation anticipées ont été réalisées selon les règles de l'art et conformément à la décision n° 100314-M1 du 8 octobre 2025.

Le monitoring réalisé recense avec succès un total de 33 orchidées.

Afin d'éviter un envahissement futur de la surface par la végétation concurrente et de maintenir des conditions favorables à l'orchidée, la surface est à faucher au plus tôt à l'automne de chaque année et les résidus de fauche sont à évacuer. Cette gestion permet d'extraire durablement les nutriments du sol et d'améliorer les conditions écologiques du site pour l'orchidée.

Un nouveau rapport de monitoring est à soumettre pour validation au Service autorisations durant l'année 2027.

La décision n° 100314-M1 du 8 octobre 2025 reste entièrement applicable.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Digitally signed by
Marianne Mousel

Claimed Signing Time: 2026-10-15 10:28:27
Commitment Type: Proof of Approval
Serial Number: 111672225010331543
Signature Policy: 1.3.171.1.4.1.5.2

eSign

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement